

## Revue de presse du 2 octobre 2015

NATIONAL .....	2
Elle / A 28 ans, cette ancienne réfugiée crée une start-up sociale.....	2
La Croix / Pourquoi les Syriens boudent la France .....	3
L'Humanité / Accueil des étrangers : « Le gouvernement met en place une politique de tri » .....	4
Libération / Droit d'asile : «On met clairement des personnes en danger de mort» .....	5
Le Monde / La France a repris les expulsions de migrants vers le Soudan .....	6
Sud Radio / 4/5 des reconduites à la frontière ne sont pas exécutées !.....	7
Elle / Réfugiés : « Les femmes demandeuses d'asile doivent raconter leur calvaire plusieurs fois ».	8
Livres hebdo / Daniel Pennac et Serge Bloch signent un album multi-éditeurs pour les réfugiés .....	8
Le Canard enchaîné / Bénévoles, vos papiers ! .....	10
Libération / A la préfecture de police de Paris, les bénévoles accompagnant les étrangers priés de déclinier leur identité.....	10
France 24 / Réfugiés syriens de la porte de Saint-Ouen : "Dans la rue, ils attrapent la gale" .....	11
REGIONAL .....	14
France Bleu / L'Eglise de Besançon se mobilise pour les migrants.....	14
Le Parisien / A Massy, les réfugiés sont accompagnés jusqu'à l'autonomie .....	14
Le journal de Mayotte / Les naufrages de migrants, un triste quotidien à Mayotte (Actualisé).....	16
Courrier de l'Ouest / Niort Réfugiés : un appel aux maires de Niort et de la CAN .....	17
Midi Libre / Nîmes : les réfugiés se trouvent toujours dans l'impasse .....	17
La Provence / Crise des migrants : contrôles renforcés à la frontière italienne.....	18
Sud Ouest / Bayonne : une collecte et une journée pour les migrants .....	20
Euradio Nantes / Le Dossier d'actualité .....	21
Le Télégramme / Rennes. 1.000 manifestants en "Solidarité avec les migrants".....	21
France 3 Nord Pas-de-Calais / Migrants à Calais : Cazeneuve met en garde contre l'idée d'ouvrir la frontière avec la Grande-Bretagne .....	21
Sud-Ouest / Comment la France accorde (ou pas) l'asile .....	22
La Gazette de Haute Loire / Ces communes qui disent oui aux réfugiés .....	23
France 3 Languedoc-Roussillon / Matinale 13'55.....	23
Liberté Hebdo / Lise Faron, Roseline Tiset, Georges Voix. Roms : la mise à l'écart.....	23

## Elle / A 28 ans, cette ancienne réfugiée crée une start-up sociale

28/09/2015

« Quand j'ai vu la photo d'Aylan mort sur la plage, j'ai été bouleversée. Il avait trois ans, j'en avais deux quand nous avons fui le Vietnam avec ma famille dans une embarcation de fortune. Exactement comme les réfugiés qui arrivent aujourd'hui en France. » Lucie Nguyen a 29 ans et vit à Toulouse. Son parcours l'a conduite à lancer cet été une start-up sociale, Ethikoo. L'idée ? Permettre aux internautes de faire leur shopping en ligne grâce à ce comparateur de prix. Le tout, en soutenant gratuitement des associations comme Les enfants du Mékong, Solidarité, La Cimade ou Un Enfant par la main. « Je souhaite m'engager à mon tour car j'ai eu beaucoup de chance d'être en vie et d'avoir un avenir. Ces réfugiés risquent leur vie pour arriver en Europe et cela me rappelle ce que j'ai vécu. » En 1988, les parents de Lucie et leurs quatre enfants quittent Haiphong, vers la baie d'Along. Comme des milliers d'autres « boat people », ils fuient la pauvreté et la politique en place au Vietnam.

### 5 ANS DANS UN CAMP À HONG KONG

« C'est toujours douloureux pour mes parents d'évoquer cette traversée. Ils nous ont caché les moments les plus difficiles de ce voyage qui a duré plusieurs semaines. Ils voulaient nous offrir une nouvelle vie, que nous puissions faire des études. J'ai des souvenirs du camp où nous avons atterri, à Hong Kong. Nous vivions à sept dans une pièce de 10 mètres carrés. Les sanitaires étaient collectifs, nous n'avions aucune intimité. Nous n'avions pas le droit de sortir du camp, des policiers en gardaient l'entrée. Nous y avons vécu cinq ans avant d'obtenir le droit d'asile en tant que réfugiés politiques. C'était un soulagement pour nous, on allait démarrer une nouvelle vie en France », se souvient la jeune femme.

### « JE NE PARLAIS PAS UN MOT DE FRANÇAIS »

« Quand je suis arrivée à Paris à l'âge de 7 ans, je ne parlais pas un mot de français. C'était l'hiver, il faisait froid, c'était tout nouveau pour nous ! Nous avons passé quelques mois dans un centre de réfugiés, puis nous sommes partis dans le Sud, vers Mont-de-Marsan. Nous étions alors hébergés avec des migrants d'autres nationalités. » Les associations présentes sur le terrain permettent à la petite fille et ses frères et sœurs de suivre des cours pour apprendre le français. Son père trouve un job de plongeur dans un restaurant à Tarbes où toute la famille déménage alors. Dès le CE1, sa scolarité va ensuite s'enchaîner presque comme celle de tous ses camarades de classe. Lucie Nguyen passe son bac, décroche un BTS de commerce international avant de rejoindre une école de commerce.

### LE CONCEPT D'ETHIKOO

La jeune femme travaille depuis cinq ans avec toujours la même idée en tête : comment aider les associations en répondant aux besoins des consommateurs ? Après pas mal de réflexion et de nuits blanches, elle vient de lancer Ethikoo, un comparateur de prix permettant aux internautes d'acheter au meilleur tarif. « Nous sommes financés par nos marchands partenaires qui nous reversent une commission à chaque vente générée par un internaute. Nous donnons alors une partie de cette somme à des associations », explique Lucie Nguyen. En montant sa boîte, elle a réussi à marier son engagement et ses compétences professionnelles. Et n'en est que plus déterminée : « J'ai souhaité redonner ce que j'ai pu recevoir. C'est une décision difficile à prendre de quitter son pays. Il n'y a parfois pas d'autre choix pour survivre... »

# La Croix / Pourquoi les Syriens boudent la France

29/09/2015, par JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS

Depuis Calais ou Munich, les candidats venus de Syrie ne se bousculent pas pour vouloir s'installer en France. Celle-ci a pourtant son rôle à jouer dans l'accueil des réfugiés.

C'est un refrain qui tourne en boucle dans les médias. La France, malgré les efforts consentis pour l'accueil, n'est pas une terre d'asile privilégiée par les demandeurs. Elle aurait eu le plus grand mal à trouver 600 candidats parmi ceux arrivés à Munich ces dernières semaines.

Vendredi dernier, la socialiste Martine Aubry racontait sa déconvenue aux journalistes de France Inter, dans le TGV en direction de Lille. Elle n'aurait pas réussi à convaincre de jeunes Syriens en partance pour l'Angleterre de s'installer dans sa ville, où elle met pourtant à disposition 100 solutions d'hébergement.

Le centriste François Bayrou allait plus loin, la veille sur France 2 : « Même les migrants les plus défavorisés ne veulent pas venir en France. C'est un signe inquiétant, ça me fait un peu honte », a-t-il déclaré.

## PARCOURS MIGRATOIRES EN FONCTION DES OPPORTUNITÉS

Pour Gérard Sadik, chargé de l'asile à la Cimade, « il y a une réalité statistique que personne ne peut contester ». Depuis le début du conflit syrien, en 2011, la France a accordé sa protection à environ 7 000 personnes. « Comparativement, l'Allemagne en a accueilli 10 400 pour le seul mois d'août », explique-t-il.

Logique : les migrants construisent leurs parcours migratoires en fonction des opportunités qui se présentent et des attaches déjà établies. L'Allemagne rassemble ces deux aspects : un marché de l'emploi dynamique et une communauté syrienne bien installée grâce à des programmes d'accueil très ambitieux, ces trois dernières années.

En dépit de cela, Gérard Sadik est convaincu que « la France peut mieux faire » pour devenir plus attractive. Pour lui, notre système est inadapté : « Seules 12 % des places en Cda sont prévues pour des hommes seuls, c'est largement insuffisant. Outre les difficultés d'accès à l'emploi, les personnes savent qu'elles auront sans doute chez nous des difficultés d'hébergement. » Le responsable associatif espère voir ce défaut corrigé, alors que le gouvernement a annoncé la création de 8 500 solutions supplémentaires en 2016.

## A CALAIS, DIFFICILE DE CONVAINCRE LES SYRIENS

Début septembre à Munich, l'administration française n'avait donc pas la tâche facile pour convaincre les réfugiés de choisir notre pays. Néanmoins, quelque 600 personnes qui s'étaient préparées à rester en Allemagne ont changé d'avis. Un chiffre conforme aux annonces faites par François Hollande quelques jours auparavant. Depuis, quelques dizaines d'entre eux ont déserté les plates-formes de premier accueil en Île-de-France.

À Calais, l'administration admet en revanche avoir le plus grand mal à convaincre les Syriens qui veulent gagner l'Angleterre de faire leur demande d'asile sur notre territoire. Cependant, beaucoup de ressortissants d'autres pays ont renoncé à la périlleuse traversée. Depuis novembre 2014, 1 400 migrants de Calais ont demandé protection à la France. Ce ne sont pas des Syriens mais des Soudanais ou des Érythréens, eux aussi en besoin manifeste d'une protection.

Par ailleurs, de nombreuses familles syriennes ont trouvé refuge ici via d'autres canaux que l'asile. L'an dernier, près de 8 000 visas de long séjour ont ainsi été délivrés, principalement à des personnes présentant des profils hautement qualifiés – étudiants, médecins, ingénieurs, dirigeants d'entreprise – qui avaient déjà des liens avec la France. Elles ont préféré ce statut qui, contrairement à celui de réfugié, permet de retourner au pays. Selon le gouvernement, la France aurait ainsi accueilli à divers titres, en plus de 7 000 demandeurs d'asile, 23 000 Syriens ces quatre dernières années.

## LE PROGRAMME EUROPÉEN NE CONCERNE PAS QUE LES SYRIENS

Comment la situation va-t-elle évoluer ? Le projet d'accueillir en France 30 000 réfugiés supplémentaires en deux ans est-il réaliste ? Conformément au schéma européen de répartition des demandeurs d'asile, les demandes des migrants seront directement enregistrées depuis l'Italie et la Grèce, principaux pays d'arrivée des exilés.

À ce stade, les migrants n'ont pas forcément de route toute tracée. En effet, une enquête menée à Calais par le Secours catholique en avril 2015 démontrait que seul un migrant sur trois avait un pays en tête avant de prendre le chemin de l'exil.

Les Syriens sont loin d'être les seuls à bénéficier du programme européen. En principe, tous les ressortissants des pays pour lesquels le taux d'accord de l'asile est supérieur à 75 % au niveau européen seront concernés. C'est bien sûr le cas aujourd'hui des Syriens, mais aussi des personnes en provenance de RDC, d'Iran, de Libye, d'Irak, d'Ouzbékistan, d'Érythrée. Sans oublier les apatrides. Autant de personnes qui pourront trouver une place en France.

#### **BAN KI-MOON ET LE PAPE FRANÇOIS POUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS**

257 migrants ont été secourus lundi 28 septembre au large de la Libye par un bateau de Médecins sans frontières (MSF), a annoncé un porte-parole de l'organisation humanitaire. Selon la police locale, environ 5 500 migrants en moyenne, dont « près de 60 % sont des Syriens », traversent quotidiennement la frontière entre la Grèce et la Macédoine à destination des riches pays d'Europe du Nord et de l'Ouest.

À l'ouverture de la session annuelle de l'assemblée générale de l'ONU, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a exhorté lundi les pays européens à « faire plus » en faveur des centaines de milliers de migrants et réfugiés qui affluent vers l'Europe. Tout en reconnaissant que la crise migratoire en Europe suscite « de fortes passions », il a affirmé devant les 193 pays membres de l'assemblée que la réponse à cette crise devait être guidée « par les lois internationales, les droits de l'homme et la compassion ».

Le pape François a fermement condamné les murs et les barrières qui s'érigent en Europe face à l'arrivée massive de migrants. « Que l'Europe soit en difficulté, c'est vrai, a-t-il lancé, au cours de son voyage de retour des États-Unis. Nous devons être intelligents quand vient cette vague migratoire, et c'est vrai, ce n'est pas facile de trouver des solutions (...). Les murs ne sont jamais des solutions, mais les ponts, si ».

## **L'Humanité / Accueil des étrangers : « Le gouvernement met en place une politique de tri »**

30/09/2015, Entretien réalisé par émilien Urbach

Loin des grandes déclarations sur l'accueil des réfugiés syriens, en coulisses, la politique d'expulsion s'intensifie pour les migrants d'autres nationalités, comme les Soudanais. Les associations alertent.

Depuis quelques jours, les associations de défense des droits des étrangers alertent sur de nombreux cas de violation de la loi par l'État français. Responsable de la commission éloignement de la Cimade, David Rohi dénonce le double langage de l'exécutif sur la question des réfugiés et l'emballement des autorités dans des logiques de plus en plus répressives.

Après les déclarations gouvernementales sur la prise en charge de quelque 30 000 réfugiés, où en est-on, en France, des politiques d'accueil des étrangers ?

David Rohi On constate une politique à deux vitesses. En même temps que les annonces faites par le gouvernement sur l'accueil de quelques milliers de réfugiés, la politique d'expulsion s'intensifie. On assiste à des situations jamais rencontrées. Les pouvoirs publics sont en train de dépasser des limites en termes de violation du droit et notamment du droit d'asile. On expulse des personnes vers des pays où elles sont éminemment menacées. On choisit quelques nationalités de réfugiés –

Syriens, Irakiens, Érythréens – qui peuvent bénéficier d'un accueil et, par ailleurs, on développe la politique d'enfermement et d'expulsion d'autres réfugiés, y compris des personnes vulnérables. Le gouvernement met en place une vraie politique de triage. On n'est même pas sur le terrain de la distinction entre réfugiés politiques et réfugiés dits économiques pour autant qu'on puisse distinguer le politique de l'économique...

Certaines nationalités seraient-elles particulièrement visées ?

David Rohi Je pense aux Soudanais en premier lieu. Six d'entre eux ont été enfermés au centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot ces derniers jours. On a saisi la Cour européenne des droits de l'homme. Le 24 septembre, deux Soudanais du Darfour ont été expulsés à Khartoum. On n'avait pas vu ça depuis 2014 ! Parmi ces six personnes, cinq étaient auparavant enfermées au CRA de Lille. Là-bas, le tribunal administratif a annulé le Soudan comme pays de destination. Le préfet n'a donc plus le droit de les renvoyer dans cette région... mais il persiste ! Un vol pour Khartoum est prévu jeudi 1er octobre pour trois d'entre eux. Deux ont été libérés par le juge des libertés et de la détention pour des questions de procédure. La réalité est donc à contre-courant du discours sur l'accueil des réfugiés. On a même enfermé, vendredi, à Rennes, une personne syrienne avec un passeport en cours de validité... Elle a été libérée suite à la mobilisation des associations, en début de semaine, mais elle est toujours sous le coup d'une obligation de quitter le territoire. On marche sur la tête !

Comment expliquer ces incohérences ?

David Rohi Nous sommes face aux conséquences de directives très claires données par Bernard Cazeneuve (ministre de l'Intérieur – NDLR) de remplir les centres de rétention et d'intensifier les expulsions. Le projet de loi sur l'immigration, discuté en ce moment, est dans la même veine. On lâche un peu de lest sur l'asile et le droit au séjour, mais on renforce les moyens sur la rétention et les expulsions. Des préfetures en profitent pour passer la ligne rouge et cumulent les abus en violation des droits fondamentaux. À Rennes, parmi plusieurs Iraniens et Afghans enfermés actuellement, deux le sont sans mesures d'éloignement. C'est-à-dire sans base légale. C'est de la privation abusive de liberté.

Où en est-on de la rétention des enfants ?

David Rohi On assiste à une recrudescence sans précédent de l'enfermement de familles avec mineurs. On a appris, hier, qu'à Saint-Louis (Haut-Rhin) une famille kosovare avec enfants venait d'être enfermée dans un local de rétention administrative. C'est strictement interdit par la loi et contraire aux droits fondamentaux. Ils sont demandeurs d'asile et le préfet du Haut-Rhin veut, dans le cadre des accords de Dublin, les expulser vers la Hongrie. Deux autres demandeurs d'asile sont en voie d'être réacheminés vers la Grèce et la Hongrie. Ce sont des pays où le droit d'asile n'est pas respecté et les conditions de vie des réfugiés sont très difficiles. Là-bas leurs demandes ne seront jamais examinées...

David Rohi est Responsable de la commission éloignement de la Cimade

## **Libération / Droit d'asile : «On met clairement des personnes en danger de mort»**

30/09/2015, par Willy Le Devin

Ces derniers jours, la France s'est remise à expulser des Soudanais vers Khartoum, où ils risquent leur vie. Un zèle qui ne tient pas compte des décisions de justice et des condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). David Rohi, responsable du pôle éloignement à la Cimade, s'en inquiète.

Depuis quelques jours, la France durcit la répression à l'égard des étrangers en situation irrégulière. Les expulsions vers le Soudan ont repris, passant outre les condamnations de la Cour européenne

des droits de l'homme (CEDH), et les arrestations de familles avec enfants se multiplient. David Rohi, responsable du pôle éloignement à la Cimade, s'inquiète de «ces violations extrêmement graves».

Que se passe-t-il avec les personnes de nationalité soudanaise depuis quelques jours ?

En matière de droit d'asile, un certain nombre de lignes rouges ont été franchies récemment. La semaine dernière, deux Soudanais du Darfour ont fait l'objet d'une expulsion vers Khartoum alors même que l'on sait qu'ils risquent leur vie en retournant là-bas. La situation des droits de l'homme y est dramatique et la France a procédé à ces expulsions en toute connaissance de cause. La préfecture a fait très fort puisqu'elle s'est même affranchie de la décision du tribunal administratif de Lille qui excluait le Soudan comme pays de destination ! Actuellement, quatre autres Soudanais sont retenus au Mesnil-Amelot (le centre attenant à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle) en vue de leur expulsion à Khartoum. Pour l'un d'eux, la CEDH a d'ores et déjà demandé une suspension de la procédure. Mais la France pourrait, à nouveau, ne pas en tenir compte.

Ces violations ne concernent-elles que les Soudanais ?

Non. Sur les dix derniers jours, la France s'est mise en ordre de marche pour renvoyer aussi des Afghans et des Iraniens. Ce sont des actes extrêmement graves. En donnant aux préfets l'instruction de multiplier les expulsions, le gouvernement favorise la violation de décisions de justice. Il doit très vite revenir sur cette politique, qui menace des réfugiés en puissance.

Est-ce un changement de cap depuis le début du quinquennat ?

On ne peut pas dire que ce soit vraiment nouveau. Cet été, une circulaire du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, appelait déjà à la fermeté. Là, le souci, c'est qu'on est au-delà de la fermeté puisqu'on met clairement des personnes en danger de mort, de torture ou d'emprisonnement. Dernièrement, on constate également un retour des familles avec enfants en centre de rétention. A l'époque où il était candidat à l'élection présidentielle, François Hollande avait pourtant promis que ça n'arriverait plus.

Qu'ont à gagner les socialistes à ne pas respecter le droit ?

Je pense que le gouvernement se montre de plus en plus zélé en matière d'arrestations et d'expulsions pour faire accepter l'accueil des réfugiés. Sa décision d'accueillir des Syriens, des Erythréens et des Irakiens est très importante au niveau européen. Mais elle est insuffisante en nombre et on ne peut se satisfaire du tri qui consiste à expulser les autres au détriment de leurs droits fondamentaux. C'est un système de vases communicants permettant au gouvernement de ne pas dire qu'il a l'intention d'accueillir plus d'étranger sur le sol français.

## **Le Monde / La France a repris les expulsions de migrants vers le Soudan**

30/09/2015 Maryline Baumard

La France a repris ses renvois de migrants du Darfour vers le Soudan, en dépit des condamnations européennes. Au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), derrière l'aéroport de Roissy, plusieurs jeunes hommes attendent un renvoi au Darfour. L'un d'eux y était étudiant. Sa famille proche a disparu dans le chaos. Il est parti et, après avoir recherché en vain ses parents dans les camps de réfugiés, a pris le chemin de l'Europe avec l'idée de rejoindre la Grande-Bretagne pour y déposer une demande d'asile et retrouver un oncle. Arrêté à Calais, il s'est retrouvé en rétention à Coquelles (Pas-de-Calais), avant d'être transféré au Mesnil-Amelot. Jeudi 1er octobre, une place lui est réservée sur un vol pour Khartoum. La décision de justice fixant le Soudan comme pays de destination de son renvoi avait pourtant été annulée par le tribunal administratif.

La France s'est déjà mise hors la loi jeudi 24 septembre. Elle s'est affranchie de l'annulation du pays de destination prononcée par le tribunal administratif de Lille pour renvoyer effectivement

vers Karthoum deux Soudanais du Darfour. Le respect de la loi aurait voulu que soit trouvé un autre pays d'accueil. C'était la première fois depuis un an que Paris renvoyait des Soudanais vers le Darfour, faisant fi des deux condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). La CEDH avait rappelé les « risques de traitement inhumains et dégradants » subis par les populations obligées à y rentrer.

La Cimade, une association habilitée à intervenir dans les centres de rétention, a déposé quatre requêtes auprès de la CEDH et des référés-libertés pour tenter d'empêcher ces expulsions. Mais ses juristes craignent que les jugements n'interviennent qu'après que les avions décollent.

Lire aussi : Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos  
Querelle de chiffres

L'attitude française est jugée assez inquiétante pour que la rapporteure spéciale des droits de l'homme des Nations unies s'y intéresse de près. Ces renvois sont jugés choquants, au moment où le gouvernement s'applique à accueillir les réfugiés syriens, et que le temps nécessaire pour leur offrir le droit d'asile est réduit à quelques semaines. Les Soudanais, en « besoin manifeste de protection », eux aussi, jugent impossible de faire valoir leur demande en France. Soumis au droit commun de la demande d'asile, ils ont statistiquement toutes les chances d'attendre la réponse deux ans. Sans être hébergés. Sans pouvoir travailler.

La multiplication récente des opérations de renvois intervient alors que le projet de loi sur le droit des étrangers, discuté en catimini à l'Assemblée nationale fin juillet, arrive en débat au Sénat la semaine prochaine. Un débat précédé d'une traditionnelle querelle de chiffres.

Selon un rapport élaboré par le sénateur (LR) François-Noël Buffet, présenté mercredi 30 septembre en commission des lois, 22,3 % seulement des étrangers faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire ont effectivement été expulsés en 2014. Soit 0,9 point de moins qu'en 2013 et 7,2 points de moins qu'en 2012... une année exceptionnelle dans les statistiques : par rapport à 2010, la baisse n'est que de 0,9 point.

« Nous éloignons davantage ceux qui sont en situation irrégulière », a martelé pour sa part Bernard Cazeneuve devant la commission des lois du Sénat. Le ministre de l'intérieur assure que les éloignements contraints ont « augmenté de 13 % » entre 2012 et 2014. Selon le ministère, leur nombre est en effet passé de 13 386 en 2012 à 15 161 en 2014, et l'objectif prévu est de 16 000 pour 2015. Le gouvernement rappelle surtout qu'il a assaini les données en supprimant la prime octroyée aux ressortissants européens, « notamment bulgares et roumains », qui « gonflait » les chiffres de départs avec des populations qui en réalité revenaient rapidement en France.

## **Sud Radio / 4/5 des reconduites à la frontière ne sont pas exécutées !**

01/10/2015

<http://www.sudradio.fr/Podcasts/Seul-contre-tous/4-5-des-reconduites-a-la-frontiere-ne-sont-pas-executees>

[David Rohi]

# **Elle / Réfugiés : « Les femmes demandeuses d’asile doivent raconter leur calvaire plusieurs fois »**

30/09/2015

Les réfugiés qui arrivent en France sont souvent complètement perdus. Comment se loger et surtout quelles démarches entreprendre pour obtenir le droit de rester sur le territoire ? Depuis dix ans, Katherine\* est bénévole à la permanence femmes de la Cimade, une association qui oriente et accompagne les réfugiées dans leurs démarches administratives. Elle nous a raconté comment elle aide les demandeuses d’asile.

ELLE.fr. Quels sont les problèmes récurrents de ces femmes réfugiées ?

Katherine. La première difficulté pour ces femmes est de se confier. Il est très compliqué pour elles de raconter les violences qu’elles ont subies. Notre tâche principale est de les mettre en confiance. Ensuite, elles sont souvent entourées de leurs enfants. Leur présence peut rendre les mères plus distantes et moins aptes à la confiance. Ces femmes qui ont été victimes d’un traumatisme subissent parfois des pertes de mémoire, et leur récit peut parfois apparaître comme décousu voir incohérent. Or l’énoncé des violences, des persécutions, des traitements inhumains et dégradants est au cœur de la procédure pour la demande d’asile. Ensuite, l’autre étape est de répéter cette histoire plusieurs fois. C’est une véritable souffrance. Enfin, j’observe que certaines femmes ont du mal à faire entendre leur histoire car elles n’ont pas le profil type de la victime. Ainsi, les institutions ont tendance à penser qu’une femme diplômée ou cadre en entreprise peut se défendre contre les violences ou qu’elle est tout à fait capable d’aller porter plainte. Le poids de la tradition est parfois beaucoup trop minimisé.

ELLE.fr. Comment se déroule le parcours type des demandeuses d’asile ?

Katherine. Pour entrer en contact avec nous, les réfugiées appellent d’abord la permanence téléphonique afin de fixer un rendez-vous. Les bénévoles reçoivent des coups de téléphone de personnes totalement désemparées et doivent parfois les réorienter. Elles déterminent le rendez-vous et rédigent ensuite des fiches sur lesquelles nous nous basons pour recevoir les réfugiées dans notre permanence. C’est la porte d’entrée de la Cimade.

Ensuite, la procédure diffère selon la personne accueillie. Quand nous recevons une demandeuse d’asile, la procédure exige d’agir rapidement après son arrivée en France. Tandis que si nous recevons une personne qui risque de perdre son titre de séjour car elle se sépare de son conjoint violent, la première urgence n’est pas l’accès au droit au séjour mais plutôt de la mettre à l’abri et qu’elle ait accès aux droits sociaux, aux soins et à l’hébergement d’urgence.

Dans tous les cas, l’engagement est souvent important car ce sont des dossiers longs et complexes. Cela demande beaucoup de travail et de persévérance pour leur donner un accompagnement complet.

ELLE.fr. Que pouvez-vous nous dire des conditions de vie des réfugiées qui viennent vous voir ?

Katherine. La plupart du temps, ces femmes sont logées par le 115. Quand elles ont des enfants, elles sont prioritaires et peuvent être hébergées à l’hôtel. L’inconvénient majeur est qu’elles sont ballottées d’hôtel en hôtel, ce qui pose des problèmes pour la scolarisation des enfants. Il arrive aussi malheureusement que certaines dorment dans la rue.

\*Le prénom a été changé.

## **Livres hebdo / Daniel Pennac et Serge Bloch signent un album multi-éditeurs pour les réfugiés**

01/10/2015 Claude Combet



Le collectif “Les éditeurs jeunesse avec les réfugiés” publiera le 20 novembre un album tiré à 50 000 exemplaires.

La quasi-totalité de l'édition pour la jeunesse a répondu à l'appel de Frédéric Lavabre, fondateur des éditions Sarbacane, lancé le 8 septembre dernier, pour aider les réfugiés. Hedwige Pasquet (Gallimard), Philippe Ostermann (Dargaud), Alain Serres (Rue du Monde), Thierry Magnier (pôle jeunesse d'Actes Sud), Louis Delas (L'Ecole des loisirs), Marion Jablonski (Albin Michel Jeunesse), Michèle Moreau (Didier Jeunesse), Hélène Wadowski (Père Castor-Fammarion), Béatrice Decroix (Le Seuil Jeunesse/La Martinière Jeunesse), Laurence Faron (Talents hauts), Marianne Durand (Nathan), Sandrine Mini (Syros), Cécile Terouanne (Hachette), Frédéric Cambourakis (Cambourakis), Valérie Cussagnet (Les fourmis rouges), entre autres, sont de l'aventure à ses côtés.

Après plusieurs réunions, ils se sont réparti les tâches et ont monté un collectif, “Les éditeurs jeunesse avec les réfugiés”, afin de publier un album (pour l'instant sans titre) dont le produit de la vente sera versé à la Cimade, l'association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile.

“Mes confrères de la jeunesse et de la BD ont répondu tout de suite et sont très motivés. Remettre du sens et décrypter l'actualité pour les jeunes, c'est notre métier”, commente Frédéric Lavabre, qui ajoute : “Notre action poursuit un double but : mener une action collective et délivrer un message de solidarité, notamment en collectant des fonds”.

Mis en vente le 20 novembre, l'album de 24 pages, illustré par Serge Bloch et destiné aux lecteurs dès 8 ans, proposera un texte inédit de Daniel Pennac, “une grande voix”, et un lexique conçu par les auteures de documentaires Jessie Magana et Carole Saturo, qui déclinera les lettres du mot “Réfugiés” en autant de concepts “décryptés et mis en perspective” : R comme Réfugiés, E comme Etrangers, F comme Frontières, U comme Urgence, G comme Guerre, I comme Immigration, E comme Egalité (Exil/Economie) et S comme Solidarité. Il sera tiré à 50 000 exemplaires et vendu 3 euros.

L'équipe de Gallimard Jeunesse en assurera la diffusion et la distribution. Stop pile (tiré à 600 exemplaires) et affiche 40 x 60 (tirée à 5 000 exemplaires) sont déjà prévus pour les libraires, “car nous avons conscience qu'ils font un effort” commente Frédéric Lavabre.

Le livre sera vendu dans les librairies à partir du 20 novembre et sur les stands du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, qui se déroule du 2 au 7 décembre, chaque éditeur s'engageant selon ses moyens sur une quantité ferme (avec une commande minimum de 100 exemplaires).

Sylvie Vassallo, directrice du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, et Nathalie Donikian, la directrice littéraire, sont partenaires de l'opération, qui sera lancée officiellement le 8 octobre lors de la conférence de presse de la 31e édition.

30/09/2015

## Bénévoles, vos papiers !

**D**EPUIS plusieurs semaines, toute personne accompagnant un étranger à un guichet de la préfecture de police de Paris pour l'aider à se dépatouiller dans ses démarches administratives est contrainte de remplir un curieux formulaire, intitulé « Fiche accompagnant ».

Renseignements demandés : nom, prénom, date de naissance

et aussi... « *qualité* » ! Autrement dit, la nature des relations entretenues avec ledit étranger : voisin de palier, avocat, membre d'un organisme de bienfaisance, ami...

Nul ne sait ce que les services de Bernard Cazeneuve vont bien pouvoir faire de ces informations glanées dans les centres administratifs des IV<sup>e</sup>,

XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Un bénévole de l'association La Cimade qui cherchait à percer le mystère a interrogé un guichetier. Résultat, l'impertinent a été contraint de présenter sa carte d'identité pour en laisser copie. Ce qui est illégal.

« *Il apparaît justifié que l'administration sache qui elle reçoit dans ses locaux* », répond la préfecture. Raison de sécurité, donc. Mais, au guichet des cartes grises, on ne demande rien. Bizarre...

« *Un migrant va-t-il avoir plus de mal à faire aboutir ses démarches parce que son nom est associé à une personne ou à une association jugée trouble-fête par la police ?* » s'étrangle La Cimade. Craignant la constitution d'un fichier clandestin des bénévoles, l'association a saisi, le 18 septembre, la Cnil, qui a ouvert une enquête. En l'absence de déclaration, la collecte et la conservation d'informations nominatives sont des délits. Et les « accompagnants » devraient être informés de l'usage qui sera fait de cette fiche, de sa durée de conservation, du droit de rectification... La préfecture s'en fiche.

**A. B.**



## Libération / A la préfecture de police de Paris, les bénévoles accompagnant les étrangers priés de décliner leur identité

02/10/2015

La démarche se faisait auparavant anonymement. Plus maintenant. Tout bénévole qui accompagne un étranger à un guichet de la préfecture de police de Paris pour l'aider dans ses démarches administratives doit désormais remplir un curieux formulaire. Sur cette « fiche accompagnant », il doit décliner son nom, prénom, date de naissance, et la nature des relations qu'il entretient avec celui qu'il accompagne, révèle le Canard enchaîné dans son édition de cette semaine. « Nul ne sait ce que les services de Bernard Cazeneuve vont bien pouvoir faire de ces informations », note l'hebdomadaire, qui précise que sont concernés les centres administratifs des IV<sup>e</sup>, XIV et XVII<sup>e</sup>

arrondissements.

La Cimade, association d'aide aux migrants et demandeurs d'asile, craint la constitution d'un fichier clandestin de bénévoles. L'association a saisi la Cnil le 18 septembre, qui a ouvert une enquête, collecter et conserver des informations nominatives sans en informer les «accompagnants» de l'usage qui en sera fait constituant un délit.

## **France 24 / Réfugiés syriens de la porte de Saint-Ouen : "Dans la rue, ils attrapent la gale"**

01/10/2015 Guillaume Deshoulières Patrick Bouffard

ACTUALISATION VENDREDI 2 OCTOBRE:

Le camp a été entièrement évacué vendredi matin, selon les activistes qui soutiennent les réfugiés. Ils auraient été pris en charge par la ville de Paris pour être relogés.

Article publié jeudi 1er octobre:

Des policiers ont enlevé une partie des tentes du camp de la porte de Saint-Ouen, au nord de Paris, où vivent des dizaines de réfugiés syriens, mardi 29 septembre. Une intervention insensée pour nos Observateurs, qui dénoncent l'absence de solution d'hébergement proposée à ces personnes, en dépit des conditions sanitaires déplorable dans lesquelles ils vivent actuellement.

Le camp de Saint-Ouen est apparu pour la première fois en mars 2014. Il a ensuite été démantelé, à la suite d'une opération de régularisation exceptionnelle des Syriens présents sur place. De nouvelles tentes ont néanmoins été installées au même endroit début 2015. Depuis le début de l'année, des dizaines de Syriens vivent sur place, des familles pour l'essentiel.

Les réfugiés vivent dans des tentes installées dans une zone de stationnement utilisée par les bus de la RATP, le long d'un périphérique, sans eau courante.

"Couches, lait, habits, papiers administratifs... Tout a été jeté !"

Guillaume Deshoulières, 35 ans, fait partie du "Collectif des réfugiés syriens – Porte de Saint-Ouen", qui compte une quinzaine de membres. Lancé il y a un mois environ, ce collectif diffuse des informations sur la situation dans le camp, soutient les réfugiés sur le plan administratif et sanitaire, et cherche à faire pression sur les autorités afin qu'une solution leur soit apportée, notamment en terme d'hébergement.

Vers 8 h 30 environ, des policiers, des employés de la voirie et des travailleurs sociaux sont arrivés au camp et ont enlevé une dizaine de tentes qui étaient vides. Comme il n'y avait personne à l'intérieur, ils ont dit que leurs occupants étaient partis et qu'il fallait donc jeter ces tentes. Pourtant, des gens y vivaient toujours, mais ils étaient absents à ce moment-là. Certains étaient partis se laver, d'autres avaient un rendez-vous à la Cimade [une association aidant les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, NDLR]... D'ailleurs, il y avait des couches, du lait, des habits, des papiers administratifs ou encore des ordonnances dans ces tentes. Mais tout a été jeté.

Un membre de notre collectif a vu que les policiers se sont adressés au seul homme parlant français sur place à ce moment-là, un Tunisien. Il s'est présenté comme le "chef de camp" et leur a indiqué les tentes vides. Mais en réalité, cet homme sous-loue des chambres d'hôtel aux réfugiés à un prix élevé, donc il a tout intérêt à ce que leurs tentes soient jetées.

Des employés de la mairie à l'œuvre après le démantèlement d'une partie du camp mardi matin. Photo du "Collectif des réfugiés syriens – Porte de Saint-Ouen".

Il y a environ quatre réfugiés par tente, donc une quarantaine de personnes ont été directement affectées par cette opération. Avec le collectif, on s'est donc mobilisés pour leur trouver de nouvelles tentes, en l'absence de solution apportée par les autorités pour remédier au problème.

Mais vers 19 h 30, une vingtaine de policiers sont revenus. Ils ont refusé que ces tentes soient installées. Ils étaient assez agressifs et ont menacé d'appeler les CRS si les réfugiés n'obéissaient pas. Mais ils ont finalement accepté que les familles ayant perdu leurs tentes le matin puissent se réinstaller quelques mètres plus loin, après trois heures de négociations environ...

"Chaque jour, on tente de trouver des places à l'hôtel pour les plus vulnérables"

Au cours des derniers mois, des agents de la RATP sont déjà intervenus pour pousser un peu les tentes... Mais là, c'est la première fois que des tentes dans lesquelles vivent encore des gens sont enlevées. Pourtant, ce n'est pas ça qui va régler les choses ! En les chassant, on risque uniquement de déplacer le problème. Donc en attendant qu'une solution soit trouvée, notre collectif tente de trouver chaque jour des places à l'hôtel pour les plus vulnérables, en particulier les femmes enceintes... Je crois qu'il y en a une actuellement dans le camp.

Des femmes venues aider les réfugiés du camp. Photo de Patrick Bouffard.

"Les tentes sont installées dans la boue, au milieu des rats"

Sur le plan sanitaire, ce camp est l'un des pires en Île-de-France. Les tentes sont installées dans la boue, au milieu des rats. Il y a de la nourriture qui pourrit sur le sol, car les réfugiés en reçoivent beaucoup trop, comme les vêtements. Il n'y a ni douches, ni WC, donc ils se rendent aux bains-douches municipaux ou chez des bénévoles pour se laver, et utilisent les toilettes des stations-service.

Cet environnement est propice au développement de maladies. D'ailleurs, aucun réfugié n'était malade avant d'arriver ici ! Depuis une dizaine de jours, il y a quelques cas de gale. Certains ont des abcès, de l'herpès, des rages de dent, de la fièvre... Des bénévoles de notre collectif les accompagnent donc régulièrement à l'hôpital, notamment pour servir d'interprètes... Par ailleurs, les réfugiés sont quasiment tous atteints de troubles de stress post-traumatiques, étant donné qu'ils ont connu la guerre. Ils dorment tous mal et ont souvent du mal à se concentrer quand on leur parle...

"Il est urgent de leur fournir un hébergement"

Patrick Bouffard, cardiologue, vit à côté du camp de Saint-Ouen. Depuis trois semaines, il s'y rend tous les jours, une fois sa journée de travail terminée, afin d'aider les réfugiés.

C'est la première fois que je travaille dans ce type de camp. Je ne pouvais pas rester indifférent en voyant ça en bas de chez moi. Des enfants en bas âge jouent à côté du périphérique, ils mangent dans la boue... Ces réfugiés sont en train de devenir des SDF.

"Il n'y a pas besoin d'être médecin pour se rendre compte que ça ne peut pas durer sur le plan sanitaire"

Il n'y a pas besoin d'être médecin pour se rendre compte que ça ne peut pas durer sur le plan sanitaire, bien qu'il n'y ait aucune maladie grave pour l'instant. La gale se soigne par exemple. Mais la situation pourrait rapidement devenir catastrophique s'il y avait une épidémie de diarrhée ou encore de bronchiolite. [La diarrhée peut être mortelle pour les nourrissons. La bronchiolite, une infection aiguë des voies aériennes inférieures qui touche essentiellement les bébés et les jeunes enfants, peut entraîner des complications, NDLR.]

Avec un jeune infirmier et une équipe de Médecins du Monde, qui se rend sur place trois fois par semaine, on tente donc de réaliser un travail de veille sanitaire et d'orienter les réfugiés vers les hôpitaux où ils peuvent être soignés. J'ai également signalé la situation auprès de l'agence régionale de santé et du conseil national de l'Ordre des médecins. Par contre, on ne peut pas soigner ces gens dans la boue...

C'est pourquoi il est urgent de leur proposer un hébergement en dur. Sinon, la situation sanitaire ne pourra qu'empirer. Je me demande si la mairie a conscience de la situation. Et si oui, ce qu'elle attend pour réagir...

Contactée par France 24, la mairie de Paris indique avoir recensé les personnes nécessitant un abri dans ce camp et transmis les chiffres à l'État, en charge de l'hébergement des demandeurs d'asile. Elle ajoute que les services de l'État sont actuellement en train de rechercher des places disponibles dans les centres d'hébergement pour ces réfugiés, et que des places devraient leur être proposées dans les prochains jours, ainsi que des soins.

Concernant l'opération de mardi matin, la mairie reconnaît qu'au moins l'une des tentes enlevées appartenait à une famille, qui avait été hébergée la nuit précédente par des riverains. Elle indique toutefois que certaines tentes étaient bel et bien inhabitées. "De nombreux Syriens sont venus au camp le jour de l'Aïd al-Adha, le 24 septembre, et ont ensuite laissé des tentes vides quand ils sont repartis", indique le responsable des relations presse de la mairie.

Pour ceux qui souhaitent aider les réfugiés du camp de Saint-Ouen, le "Collectif des réfugiés syriens – Porte de Saint-Ouen" a mis en ligne une liste répertoriant leurs besoins.

### **France Bleu / L'Eglise de Besançon se mobilise pour les migrants**

25/09/2015, par Simon Chrétien

Les photos et les récits de tous ses migrants qui traversent l'Europe pour fuir leur pays ne laissent pas la communauté chrétienne insensible. Le diocèse de Besançon met en place des actions pour accueillir ces réfugiés. Et elle n'en est pas à sa première initiative.

L'Église n'a pas attendu les conséquences dramatiques de la guerre en Syrie pour venir en aide aux plus démunis. Depuis deux ans et demi, elle multiplie les initiatives de façon coordonnée. Elle est allée jusqu'à créer un comité de pilotage avec des gens du diocèse mais aussi du secours catholique, de la cimade ou du réseau Welcome des Buis. Un réseau dont fait partie le frère Jacques, et qui s'appuie sur le réseau Welcome national des Jésuites : "Ils nous ont conseillé de commencer par accueillir des réfugiés par quinzaine et de les placer dans différentes familles, ce qui permet de créer un tissage relationnel".

C'est ce dont a bénéficié Anita par exemple. Elle a fui le Kosovo avec ses deux filles en septembre 2012 et depuis un an, elle va de famille en famille dans l'agglomération bisontine : "En général, je suis chez une famille pendant deux à trois mois et cela se passe bien. Je n'ai aucun problème avec les chrétiens", raconte-t-elle. Anita multiplie les démarches pour obtenir le statut de réfugié, en vain. "Pour nous il s'agit de familles, avec des enfants, des mamans, des papas"

Ne pas laisser tous ces demandeurs d'asile sur le bord de la route, c'est le message d'Antoine Aumonier, du Secours Catholique : "Quelques fois, nous parlons des migrants avec des statistiques, pour nous, ce sont des familles, avec des enfants, des mamans, des papas, on les connaît, sauf que dans leur parcours administratif, ils ont eu une réponse négative". L'idée de cette initiative est de pouvoir se mobiliser pour les accueillir dans la mesure du possible.

Le diocèse souhaite désormais partager cette expérience afin d'accueillir les nouveaux réfugiés dans les jours qui viennent. La Pastorale des migrants du Diocèse de Besançon propose une réunion d'information mardi 29 septembre à 19h au Centre diocésain, rue Mégevand à Besançon. Une réunion qui s'adresse à tous ceux qui souhaitent prendre part à l'accueil des migrants.

### **Le Parisien / A Massy, les réfugiés sont accompagnés jusqu'à l'autonomie**

28/09/2015, par CEDRIC SAINT-DENIS

Ils sont Congolais, Guinéens, Afghans, Iraniens, Tchétchènes, Somaliens, Ethiopiens ou Tibétains. Au centre international La Cimade, dans le centre-ville de Massy, 60 réfugiés sont actuellement logés dans l'ancienne demeure de l'historien Fustel de Coulanges (1830-1889). Depuis 1959, ce centre provisoire d'hébergement (CPH) s'occupe d'accompagner les migrants qui ont obtenu un statut de réfugié en France depuis moins d'un an.

Un hébergement-relais mis en place pour intégrer ces personnes par des mesures d'accompagnement pour trouver un logement, un travail, ateliers socio-linguistiques. « C'est beau cet élan de solidarité depuis la photo de l'enfant. Mais cela ne suffit pas. Il faut penser sur le long terme, les accompagner », affirme Sonia Laboureau, responsable du centre de Massy.

Cette étape vers une insertion durable, trop peu de réfugiés peuvent en bénéficier en France. Aujourd'hui, les 28 CPH (dont trois en Ile-de-France, à Massy, Créteil et Paris) accueillent 1 080 réfugiés sur tout le territoire national. Cet été, le ministère de l'Intérieur a débloqué 500 places supplémentaires. « Nous, on vient d'obtenir 15 chambres en plus à Massy. Nous les préparons. A terme, on va faire une demande pour 40 autres places », explique Sonia Laboureau.

Quatre travailleuses sociales accompagnent au quotidien ces réfugiés dans leurs démarches administratives et leurs questionnements. Femmes ou hommes, ils ont fui la guerre dans leur pays, des situations extrêmement difficiles. « On n'a jamais eu de souci à Massy. Tout s'est toujours bien passé. Toutes les cultures se mélangent. Les gens que nous accueillons ont des parcours douloureux. Ils ont été victimes de violences, de traumatismes. A cela s'ajoute la migration depuis leur pays d'origine, de plus en plus compliquée », décrit la responsable du centre.

Beaucoup de souffrances à prendre en compte pour les accompagner dans leur nouvelle vie. Loin de leur famille, l'adaptation est loin d'être évidente. « L'attente pour obtenir (ou non) le statut de réfugié est très longue (7 à 9 mois). Ils vivent dans la peur d'être renvoyés dans leur pays. Et quand ils obtiennent leur carte de résident (valable 10 ans), ils se rendent compte que ce n'est pas le bout du chemin. Du coup, ici, en CPH, beaucoup de choses, de traumatismes, remontent à la surface », constate Sonia Laboureau.

Dans les textes, le délai de prise en charge d'un réfugié en CPH est d'un an. Dans la réalité, à Massy, la moyenne de séjour est de 23 mois. Les prestations auxquelles ils ont droit via le Contrat d'Accueil et d'Intégration (formation linguistique et civique, bilan de compétences, accompagnement social) mettent parfois des mois à se mettre en place. C'est une des raisons pour lesquelles La Cimade leur propose en attendant des cours socio-linguistiques mais aussi des ateliers théâtre. Une fois par an, la journée des réfugiés, permet aussi aux habitants de Massy de rencontrer et d'échanger avec les réfugiés. « Créer du lien est indispensable, souligne Sonia Laboureau. Ils ont tellement de richesses et de compétences. Ils ont beaucoup de choses à nous apporter ».

A la suite des attentats de Charlie en janvier, des réfugiés sont ainsi intervenus dans deux collèges de Massy pour débattre des événements avec les élèves. « Quand un journaliste afghan leur explique qu'il a fui son pays pour la liberté d'expression, qu'ils ont la chance, eux, d'habiter un pays où ils peuvent librement s'expliquer, cela a plus de poids que si c'était moi l'intervenante », remarque la directrice de La Cimade.

La lente reconstruction de Mohamed, 21 ans

Avec sa casquette, sa barbe finement taillée en collier, Mohamed ressemble à des milliers de jeunes de son âge. Quand il rigole, un sourire d'enfant illumine son visage. Ce Palestinien de 21 ans a pourtant traversé bien des épreuves.

Depuis un an, il a obtenu le statut de réfugié. Le 17 juin, par avion, il est arrivé à Paris, loin des siens. Et depuis un mois, il est logé à la Cimade de Massy. « Ici, je me sens bien. Ça va mieux, de jour en jour », explique-t-il en arabe. Mohamed a beau apprendre le français trois jours par semaine, les mots lui manquent pour évoquer son douloureux parcours.

Ce fils de mécanicien et d'enseignante a grandi dans un quartier d'Alep (Syrie) avec sa famille, qui s'est installée là durant la guerre israélo-arabe de 1948-1949. En 2013, alors que la guerre civile ravage la Syrie depuis deux ans, Mohamed passe son bac. « J'étais dans un taxi avec un ami. A un checkpoint, j'ai été arrêté et mis en prison par des opposants au pouvoir. Ils m'accusaient d'être pro-Assad », raconte-t-il.

« Je n'ai pas choisi le pays. Mon frère est en Allemagne et ma sœur en Suède »

Après deux mois d'horreur sur lesquels le garçon ne s'épanche pas, il est finalement libéré. Avec sa famille, il part aussitôt trouver refuge au Liban dans un immense camp de réfugiés syriens. Une psychologue l'examine et voit qu'il a vécu « beaucoup de choses pas agréables ». Souhaitant rejoindre l'Europe, il obtient finalement le statut de réfugié et un billet pour la France. « Je n'ai pas choisi le pays. Mon frère est en Allemagne et ma sœur en Suède. Un jour peut-être, je partirai en Allemagne. Mais l'objectif est d'apprendre le français et de m'intégrer », clame-t-il. En espérant reprendre ses études, pourquoi pas en informatique.

La première année au foyer Adoma des Ulis a été une autre épreuve. Pas facile de recommencer à vivre seul, loin des siens, de sa culture et de ses repères.

Suivi par un travailleur social, Mohamed veut avancer. « Si on rêve de quelque chose, c'est plus possible de le réaliser ici, dit-il. Plus tard, j'aimerais avoir une famille, des enfants, travailler. »

Une vie toute simple. Comme ses occupations du moment : voir ses amis, faire du sport, traîner sur les Champs-Élysées de Joe Dassin qu'il écoute souvent quand il est « triste ».

C.S.-D.

Des cours de français pour les aider à s'intégrer

Quatre verbes à apprendre par cœur au présent comme au futur. « Avec être, avoir, aller et faire, vous pouvez vous faire comprendre », insiste Claude auprès de ses élèves. Ce mercredi matin-là, durant deux heures, ce professeur bénévole de la Cimade de Massy (ils sont sept au total), rappelle à ses onze élèves les rudiments de la langue française.

« Chacun doit faire une phrase avec le verbe être et un complément », demande ce retraité, qui vient chaque semaine donner un peu de son temps libre aux réfugiés. Un par un, ils répètent assidûment. Chacun a son histoire et un niveau différent. Dans l'assistance ce jour-là, l'âge moyen dépasse la trentaine. Ils ou elles sont Syriens, Palestiniens, Ethiopiens, Maliens, Arméniens ou Indiens et ne logent pas forcément à la Cimade. Mais tous ont en commun la volonté d'apprendre le français et de s'intégrer. « Nous avons différents niveaux. Certains sont analphabètes. Là, c'est le niveau élevé. Il faut faire attention car avec de trop grosses différences, certains peuvent se désintéresser, constate Claude, 75 ans. Nous sommes là pour leur donner une méthode d'apprentissage. »

En couple, en famille ou en solo, ils gribouillent sur leur petit cahier comme des écoliers. Ça parle culture, cuisine ou hobbies. Mais la grammaire finit toujours par les rattraper. « En français, on dit u et pas ou », répète Claude à un couple du Pendjab (Inde), arrivé récemment aux cours. « Eux ne sont pas les seuls apprenants. Moi aussi, ça m'apprend énormément. On garde une ouverture d'esprit. Il faut absolument aider, intégrer ces gens-là ».

## **Le journal de Mayotte / Les naufrages de migrants, un triste quotidien à Mayotte (Actualisé)**

28/09/2015, par Anne Perzo-Lafond

Cette nuit, un nouveau naufrage a endeuillé les îles d'Anjouan et Mayotte. Sans que l'on sache vraiment estimer le nombre de bateaux qui arrivent sur l'île, ni chiffrer le nombre de décès. Nous avons obtenu malgré tout des précisions sur les circonstances du naufrage.

L'insoutenable en matière d'immigration, ce n'est pas seulement sur les côtes turques, c'est aussi à Mayotte que cela se passe. Les statistiques macabres du passage de 40 miles (70km) qui séparent Anjouan (Grande Comore) de Mayotte se sont encore alourdies cette nuit. De combien ? Difficile de le savoir.

Insoutenable, car ces décès par noyade sont le quotidien de notre île, « un marronnier\* pour les journalistes », comme le disait cyniquement un habitant.

A 19h30 : Un de rescapé (un second était peut-être localisé par la gendarmerie ce soir), évoque 29 ou 31 passagers dont une quinzaine de femmes et environ 8 enfants. Trois corps ont déjà été sortis de l'eau par la gendarmerie ce lundi matin, « une femme de vingt ans et deux enfants retrouvés par la brigade nautique de la gendarmerie », a déclaré le procureur Joël Garrigue à l'AFP. Les médias ont reçu dans la soirée un Communiqué du préfet sur le naufrage du kwassa ainsi qu'un Communiqué de la ministre des Outre-mer.

« D'autre part, nous avons récupéré 8 personnes cette nuit, sans que l'on sache si elles étaient rescapées du naufrage. Elles n'ont rien mentionnées, et n'étaient pas spécialement trempées », signale Jean Gouvard, le colonel de gendarmerie de Mayotte. Manquent toujours entre 17 et 19



personnes.

Une barque cherchant de la drogue

Autre précision, selon les dires du rescapé, interrogé par nos confrères de Mayotte 1ère, le kwassa (bateau) aurait été approché par une barque réclamant de la drogue. Face à la réponse négative des passagers et du passeur, la barque aurait fait demi-tour en provoquant un tel remous que le kwassa aurait chaviré.

Les services de l'Etat s'arrachent les cheveux à l'heure de compiler les données pour établir un bilan sur une longue période. Difficile de savoir combien de personnes sont décédées, les rescapés, migrants illégaux qui atteignent la terre, ne se faisant bien évidemment pas connaître. La Cimade publiait une estimation en mai 2012 : « Depuis 1995 et l'instauration du 'visa Balladur', on estime à plus de 7.000 le nombre de personnes ayant perdu la vie en tentant la traversée pour Mayotte. »

21 kwassas en détresse secourus en 2015

Selon les chiffres de l'Etat major de sécurité, en 2014, 19.991 personnes ont été reconduites à la frontière, dont 60% d'interception en mer, c'est à dire 12.879 passagers de kwassa. Ce sont 752 kwassas qui ont été interceptés en 2014. On sait que pour un kwassa intercepté, ce sont trois ou quatre qui arrivent à passer entre les mailles des quatre radars de l'île.

Et cette année, 21 kwassas en détresse auraient été repérés par les radars de Mayotte et secourus depuis le début de l'année par les forces françaises de défense et de sécurité.

A Mayotte, seuls les proches seront endeuillés, le reste de la population demeurant hostile à l'arrivée de ces populations accusées d'engorger hôpitaux et écoles. Le supportable est atteint quand on sait que beaucoup de ces personnes viennent pour des raisons médicales, quand l'Etat français avait officiellement annoncé avoir mis en place des visas sanitaires. « C'est très difficile là-bas de les obtenir, il faut souvent payer », nous avait indiqué un migrant. Un lecteur publiait d'ailleurs sur la page Facebook du JDM une caricature de l'Etat comorien, obèse bénéficiaire des ressources financières.

## **Courrier de l'Ouest / Niort Réfugiés : un appel aux maires de Niort et de la CAN**

28/09/2015

22 associations et groupes politiques lancent un appel aux maires de Niort et des communes de la CAN « pour l'accueil des réfugiés ». Ils font état de familles avec enfants, venant des Balkans, du Caucase, de Syrie, arrivées à Niort, « sans logement, sans suivi et sans aucune aide ». Les signataires de l'appel demandent la mise à disposition « de logements publics ainsi que l'accompagnement social indispensable » et aux services de l'Etat « d'accélérer les procédures de régularisation en cours ».

Les signataires sont : ACAT, Accueil d'urgence de l'étranger, Arddi CCFD-Terre Solidaire, Attac, Cimade, Confédération syndicale des familles, EELV, Ensemble, Groupe des élus de l'opposition à la mairie de Niort, FSU, Libre Pensée 79, Ligue des droits de l'homme, Le Manifeste79, Ligue de l'enseignement, Parti de gauche, PCF, Peuples d'ici et d'ailleurs, PS, Réseau éducation sans frontières, Unions départementale et locale CGT.

## **Midi Libre / Nîmes : les réfugiés se trouvent toujours dans l'impasse**

29/09/2015, par S. BARBIER

Prises en étau entre humanisme et application du droit, des familles d'origine étrangère attendent l'hiver sous des tentes. Un rassemblement de soutien aura lieu mercredi 30 septembre 15 heures devant la préfecture.

C'est au fond d'une impasse que semble se trouver aujourd'hui une dizaine de familles de réfugiés dont Khamzat et Zalpa Osmanov et leurs trois enfants qui, depuis plusieurs semaines, en l'absence de proposition de logements par la Croix-Rouge, campent dans une tente bleue au pied des locaux de l'association.

Une famille parmi d'autres, contrainte à l'exil, en l'occurrence par le régime violent du dictateur tchétchène Kadyrov, passée par la Pologne et qui espère chaque matin que la directrice de l'association leur apporte la bonne nouvelle. Une place qui se libérerait au sein du dispositif de l'hébergement d'urgence. En vain.

Une manifestation de soutien mercredi 30 septembre

Après la Nuit solidaire du vendredi 25 septembre aux côtés des familles devant le 115, rue Dagobert, le Réseau nîmois des Droits de l'Homme composé de l'Acat, d'Amnesty international, de l'Apti, de la Cimade, de la Ligue des droits de l'Homme, de l'OIP et de RESF appellent la population à manifester son soutien aux familles de réfugiés qui n'ont pas de solution d'hébergement devant la préfecture mercredi 30 septembre à 15 heures.

"Saturés à l'année"

"Le problème, c'est que nous sommes saturés à l'année", se désole Sandra Rossi, directrice. "L'hébergement d'urgence temporaire est devenu permanent. Je sais que les familles en pâtissent mais chaque jour, nous tentons de trouver des solutions." Des familles au statut administratif divers, soit déboutées du droit d'asile et destinataire d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), soit en cours de procédures, celles qui devraient permettre leur hébergement.

Une distinction que n'est pas censée effectuer la Croix-Rouge qui se trouve dans l'incapacité d'accueillir ces familles selon le strict caractère de vulnérabilité d'hommes, de femmes et d'enfants qui dorment devant sa porte. En apparence, un problème d'adéquation entre des besoins et des moyens qui devrait encourager l'État à réagir.

Mais ce problème, les membres de l'association Réseau éducation sans frontières (RESF) en font, eux, une lecture politique. "Le problème, c'est que l'État poursuit à la fois ceux qui sont déboutés du droit d'asile pour les renvoyer chez eux tout en finançant de l'autre une structure qui est censée héberger tout le monde. En évitant d'augmenter la capacité d'accueil, l'État espère favoriser leur départ", dénonce Ives Carrel.

Familles pas immédiatement menacées par la guerre

À cette situation, Denis Olagnon, secrétaire général de la préfecture, répond par la stricte application du droit. "Ces personnes se sont soustraites à l'obligation de quitter le territoire. Dans le cas de personnes d'origine étrangère, la situation administrative rentre en compte et on observe un conflit de situation administrative entre des individus qui doivent quitter le pays et d'autres qui peuvent y rester, dans un département extrêmement précaire, à qui l'État doit proposer une solution d'hébergement."

Une dure réalité qui s'ajoute à celle de ces familles confrontées à des violences policières, des pressions politiques ou des phénomènes de vendetta dont l'appréciation ne rentre pas en compte lors de l'étude de leur demande d'asile. Des familles qui ne sont pas immédiatement menacées par la guerre, à l'image des réfugiés d'Irak ou Syrie, mais espéraient mettre un terme à leur exil. Des hommes et des femmes aujourd'hui dans l'impasse.

## **La Provence / Crise des migrants : contrôles renforcés à la frontière italienne**

30/09/2015, par Jérémy Michaudet

Jusqu'à présent, inopinés et ponctuels, les contrôles à la frontière italienne sont renforcés. La Provence a suivi une journée les policiers chargés de les mettre en oeuvre dans les Alpes du Sud. Alors que les dirigeants des 28 états membres de l'Union Européenne ont convenu de renforcer leurs frontières extérieures, la Police aux frontières (PAF) doit appréhender une nouvelle réalité : le flux sans précédent de migrants qui fuient la guerre et les persécutions en Syrie et en Irak. Depuis 6 mois, les contrôles sont renforcés au col de Montgenèvre qui, à 1 850 mètres, marque la frontière franco-italienne dans les Hautes-Alpes.

"Nous luttons contre l'immigration irrégulière, contre les passeurs et contre tous les trafiquants de migrants à savoir des entreprises qui font appel à des étrangers en situation irrégulière comme main-d'oeuvre", explique dans son bureau le commandant Jean-Bernard Rouffignac, directeur départemental de la PAF des Hautes-Alpes. Alors qu'une voiture de patrouille se dirige vers Briançon, quatre policiers se positionnent en bas du poste frontière. Quelques minutes plus tard, un véhicule immatriculé à l'étranger est contrôlé avec plusieurs personnes à son bord, dont deux hommes en situation irrégulière. Les policiers doivent déterminer si les documents présentés sont authentiques. Les analystes disposent d'un microscope et d'une lampe UV qui permettent d'observer le filigrane des pièces d'identité. Sous leurs yeux, plusieurs "points d'authentification" comme la tête de Marianne en relief ou encore l'encre optique qui change de couleur quand on l'incline.

Spécialisés dans la fraude documentaire, les agents de la PAF de Montgenèvre sont régulièrement sollicités afin d'assurer des formations dans les administrations publiques comme les préfetures de Gap et de Digne-les-Bains mais également auprès des différents services de police et de gendarmerie des Alpes du Sud. Grâce aux fichiers TAJ (Traitement des antécédents judiciaires), ou FPR (Fichier des personnes recherchées) la PAF reste un vecteur de renseignement. Les policiers vérifient systématiquement si une personne contrôlée ne fait pas l'objet, par exemple, d'une fiche "IT" pour Interdiction de territoire ou "S" pour menace contre la sûreté de l'État. "Grâce aux renseignements de la PAF, des djihadistes présumés, semble-t-il, de retour de Syrie, ont pu être repérés en train de passer la frontière franco-italienne. Ces personnes ont ensuite fait l'objet d'un signalement au service du renseignement intérieur", confie à La Provence une source du renseignement. Depuis, une note de service de la place Beauvau, diffusée la semaine dernière, "les contrôles en gare de Briançon et à bord des trains sont multipliés depuis le mois d'août", confirme le commandant Rouffignac.

"Sans renfort, il est évident que la frontière à Montgenèvre, au col Agnel et à Larche n'est pas imperméable"

Officiellement, aucun demandeur d'asile ne s'est récemment présenté à Montgenèvre mais selon nos informations, des Syriens déjà installés à Briançon accomplissent actuellement des démarches auprès de la préfecture pour rapatrier leurs familles.

Des étrangers en situation irrégulière profitent-ils de cet afflux pour se mêler aux demandeurs d'asiles ? "Notre mission est de vérifier si une personne peut circuler ou séjourner librement dans l'espace Schengen. C'est l'OFPRA (NDLR, Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui détermine si une personne va bénéficier ou non du statut de réfugié", répond le commandant Rouffignac. "La vérification des papiers ne doit pas servir de paravent à une sélection préalable qui est interdite par la convention de Genève. Toute personne qui se présente à la frontière et qui demande l'asile doit être accueillie dignement par la police", ajoute Jean-Pierre Cavalié, délégué sud-est de la CIMADE, association de défense des droits et de solidarité avec les migrants et les demandeurs d'asile.

Selon les chiffres communiqués par la préfecture des Hautes-Alpes, 130 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés depuis le début de l'année contre 113 en 2014. "Dans les départements montagnards frontaliers avec l'Italie, on s'aperçoit qu'il y a une légère augmentation du nombre de passages à la frontière. Il s'agit de migrants afghans et érythréens arrivés en bateau en Italie ces derniers mois", explique le préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard. De sources syndicales, 86 clandestins ont été interpellés à Montgenèvre depuis le début du mois de juin, contre 689 à Menton,

la semaine dernière. "Il n'y a aucun contrôle systématique. Ils sont aléatoires tel que définis par le code frontière Schengen", rappelle le commandant Rouffignac.

Des effectifs supplémentaires disponibles dans trois ans

En effet, même si les postes frontières ont été levés en 1995, le code Schengen prévoit le rétablissement "temporaire et exceptionnel" des contrôles aux frontières intérieures. Ce fut, par exemple, le cas en 2006 lors de l'organisation des JO d'hiver à Turin. La France "n'hésitera pas" à rétablir temporairement le contrôle aux frontières "si nécessaire", avait averti Manuel Valls lors d'un débat à l'Assemblée Nationale, le 17 septembre dernier. Le Premier ministre avait annoncé la création de 900 postes supplémentaires dans les effectifs de la police nationale, de la police aux frontières et de la gendarmerie.

Finalement, environ 60% seront affectés à la Police, dont une majorité à la PAF, et 40% à la Gendarmerie. "Les effectifs annoncés par le gouvernement ne seront disponibles que d'ici 3 ans minimum", assure Jean-Marie Allemand, secrétaire zonal Paca du syndicat de police Alliance. "Malgré le bon travail des collègues de la PAF à Montgenèvre, l'effectif (NDLR, environ 30 personnes) ne permet pas d'assurer un contrôle jour et nuit. Sans renfort, il est évident que la frontière à Montgenèvre au col Agnel et à Larche n'est pas imperméable", soutient-il.

Bayonne : une collecte et une journée pour les migrants

9 COMMENTAIRES Publié le 01/10/2015 à 16h15 , modifié le 01/10/2015 à 16h15 par E.St.-G

En partenariat avec la Cimade et l'association BHZ, Ipeh Antifaxista, les associations Aldaxka, Vegan Pays basque et la galerie Point 8 proposent, ce samedi 3 octobre, deux conférences et une marche en faveur des migrants

## **Sud Ouest / Bayonne : une collecte et une journée pour les migrants**

01/10/2015

Au départ, le mouvement antifasciste du Pays basque Ipeh Antifaxista, l'association Aldaxka, la galerie d'art Point 8 et le collectif Vegan Pays basque comptaient seulement organiser une collecte à destination des migrants, en lien avec d'autres associations à l'oeuvre à Calais, dans le nord de la France.

Ce sera finalement une journée entière de solidarité ce samedi 3 octobre à Bayonne. "L'humanitaire, c'est bien. Mais nous voulons aussi revenir à tout ce qui engendre cet afflux d'un point de vue politique, les guerres impérialistes et capitalistes, explique Joël Sistiague, membre d'Ipeh Antifaxista. Mettre aussi les pieds dans le plat des communes basques qui se sont pour l'instant peu engagées et attendent le feu vert de la sous-préfecture. Le Pays basque n'est pas forcément sur la trajectoire des migrants qui tentent de rejoindre les pays du Nord et l'Angleterre, mais il a toujours été une terre d'accueil".

Deux conférences, une marche et une expo

Cette "politisation" du mouvement a un peu effrayé et les organisateurs ont eu du mal à trouver une salle. Les conférences ont finalement trouvé asile dans la salle d'Eusko Hizkuntza, 51 quai Jaureguiberry.

A 10h30 samedi, la première aura pour thème "Mourir aux portes de l'Europe". Après un "buffet populaire" au local d'Epaiska, 4-6 rue Pannecau, retour au quai Jaureguiberry à 14h30 pour une autre conférence: "Politique d'hospitalité et pratiques policières, une incompatibilité avérée" animée par Me Laurence Hardouin et Francisco Sanchez pour la Cimade, association qui vient en aide aux réfugiés, avec l'oeil particulièrement braqué dans la région sur le centre de rétention administrative

d'Hendaye.

A 16 heures, vernissage à la galerie Point 8, rue Pannecau, d'une exposition de photos et sculptures sur le thème des migrants. A 17h30, c'est une marche de solidarité qui passera devant la sous-préfecture avant de rejoindre le Petit-Bayonne.

Vêtements et produits d'hygiène

"Nous souhaitons que ce ne soit pas qu'une journée, mais que l'action s'inscrive dans la durée et amener le débat un peu partout" précise Joël Sistiague.

En parallèle, au local d'Epaiska, la collecte déjà en cours se poursuivra de 10 heures à 17 heures. Pas de denrées alimentaires, mais des vêtements et surtout des produits d'hygiène: couches et produits de soin pour bébés, tampons et serviettes hygiéniques pour les femmes, matériel de premiers secours... Le fruit de la collecte sera partagé entre Calais et Hendaye.

La journée se terminera par une soirée dans ce même local.

## **Euradio Nantes / Le Dossier d'actualité**

01/10/2015

...dit plus sur ce projet. Ensuite, Marie Hénocq, déléguée de la CIMADE (service oécuménique d'entraide), en Bretagne et en Loire-Atlantique s'exprime sur le statut des mineurs isolés étrangers en... [bug sur le site]

## **Le Télégramme / Rennes. 1.000 manifestants en "Solidarité avec les migrants"**

28/09/2015

Environ 1.000 personnes ont manifesté, ce samedi, à Rennes en "solidarité avec les migrants". Cette manifestation était soutenue par des organisations politiques comme Europe-Ecologie-Les-Verts, le Parti Communiste Français et lutte ouvrière. Le même jour, 10.000 migrants sont entrés en Croatie après l'annonce de l'ouverture de la frontière avec la Serbie. Samedi environ 1.000 personnes se sont rassemblées place de la mairie pour marquer leur "solidarité avec les migrants" et réclamer une "solution d'accueil digne pour tous". Initiée par un collectif d'associations, dont la Cimade, Resf 35, le Dal, le Mrap, la manifestation était également soutenue par des organisations politiques comme EELV, le PCF ou lutte ouvrière. "Nous sommes là pour rappeler qu'il faut accueillir les migrants sans distinction qu'ils fuient la misère ou la guerre. Nous refusons de faire un tri entre les catégories administratives que l'on essaie de nous imposer", explique Carole Bohanne présidente du Mrap 35. Au cours des prises de paroles les manifestants ont aussi rappelé qu'il était temps "de reconnaître et de faire appliquer le droit humain fondamental de circuler et de s'installer" contenu dans l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Face au problème de cette crise migratoire "l'émotion et l'indignation ne suffiront pas", soulignent les associations présentes "il est urgent de se mobiliser pour imposer aux gouvernements européens l'ouverture de voies légales". Les manifestants ont ensuite défilé dans les rue du centre-ville derrière une banderole : « Oui à l'accueil des migrants. Non aux murs qui les tuent ».

## **France 3 Nord Pas-de-Calais / Migrants à Calais : Cazeneuve met en garde contre l'idée d'ouvrir la frontière avec la Grande-Bretagne**

01/10/2015 AFP

Ouvrir la frontière avec la Grande-Bretagne ne ferait qu'attirer les réfugiés dans la région de Calais, a mis en garde mercredi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve qui a reçu dans la journée les élus de Dunkerque et de Tétéghem.

"Si j'ouvre la frontière demain, ce sont des dizaines de milliers de réfugiés que nous aurons dans le Calais et à Dunkerque", a-t-il affirmé lors d'une audition devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il a souligné que "la simple annonce" par le Premier ministre britannique David Cameron, mi-septembre, de sa volonté d'accueillir au Royaume-Uni 20 000 réfugiés syriens au cours des cinq prochaines années avait "conduit les passeurs à diriger les demandeurs d'asile sur Dunkerque en nombre".

"A Calais, nous avons beaucoup d'Érythréens, de Soudanais, des personnes des Balkans. A Dunkerque, nous avons presque uniquement des Syriens et des Irakiens", parce que "les camps de Dunkerque et de Tétéghem", dans le Nord, "se sont confortés lorsque David Cameron a fait cette déclaration", a-t-il insisté. L'idée d'une plus grande ouverture de la frontière franco-britannique et d'une révision du "traité du Touquet", conclu en 2003 pour renforcer les contrôles au départ de la France afin de juguler l'immigration clandestine en Grande-Bretagne, a resurgi cet été, alimentée par la crise des migrants bloqués à Calais.

100 places de plus à Calais pour les plus vulnérables

M. Cazeneuve a défendu la politique menée à Calais et assuré qu'elle était également mise en place à Dunkerque et Tétéghem, villes dont il a précisé avoir reçu les élus mercredi matin. Il a par ailleurs rappelé que les possibilités d'accueil des femmes et des enfants allaient être élargies à Calais "dans le cadre du plan grand froid". La préfète du Pas-de-Calais avait annoncé mi-septembre que 100 places de plus allaient être créées au centre Jules Ferry pour les publics vulnérables. "Nous allons aménager cette lande qui ne peut pas être un cloaque", a assuré le ministre de l'Intérieur, en annonçant qu'il allait recevoir les associations "vendredi soir à Beauvau". Il s'agit selon le ministère de réunir des associations telles que la Cimade, Médecins du Monde, le Secours catholique, Emmaüs ou La Vie active.

## **Sud-Ouest / Comment la France accorde (ou pas) l'asile**

02/10/2010 Pierre Tillinac

L'an dernier, 65 000 personnes ont demandé le statut de réfugié dans l'Hexagone. Une nette augmentation. Mais ils ont été moins de 15 000 à l'obtenir.

Anouch avait un métier et une famille en Arménie. Un matin, à Bordeaux, elle est descendue d'un bus qui se rendait en Espagne. En attendant de savoir si elle obtiendrait ou pas le statut de réfugié, elle a vécu de longues semaines dans des foyers. Elle a partagé la vie des SDF, fréquenté toutes les associations ouvertes la journée et suivi des cours pour apprendre le français. « C'était terrible de se retrouver dans la rue sans savoir où dormir la nuit », se souvient-elle. La mauvaise nouvelle n'a pas tardé à tomber : « L'Ofpra [NDLR : Office français de protection des réfugiés et apatrides] m'a refusé le statut de réfugié. Selon eux, les activités politiques que j'avais eues là-bas n'auraient pas dû m'obliger à quitter mon pays. Cela a été un choc énorme. » Anouch a eu plus de chance avec la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), qui...

... être débarqué à Poitiers ou ailleurs », explique Christiane Restier, une bénévole bordelaise de la Cimade, association d'aide aux étrangers.

[Article payant]

## **La Gazette de Haute Loire / Ces communes qui disent oui aux réfugiés**

02/10/2015

Sur les 260 communes altiligériennes, une poignée de maires seulement a pris contact avec la préfecture dans l'optique d'accueillir des réfugiés. Parmi celles-ci, les petites communes du Mazet-Saint-Voy et Saint-Bonnet-le-Froid.

« On ne peut pas rester indifférent à la souffrance de ces gens qui subissent des persécutions dans leur pays ». Bernard Cotte est le premier maire de Haute-Loire à avoir contacté la préfecture pour que sa commune du Mazet-Saint-Voy puisse accueillir des réfugiés. Par « conviction humaine », tout simplement. À l'autre bout du Plateau du Vivarais-Lignon, l'accueil des réfugiés est également apparu comme « une évidence » selon Jean Neyron, 1er adjoint de Saint-Bonnet-le-Froid. Deux communes qui divergent sur l'échiquier politique. Deux communes qui, néanmoins, sont en phase sur la définition de la solidarité.

Un petit millier d'habitants dans l'une, à peine 230 dans l'autre. Ni l'une, ni l'autre, n'a de logement communal à proposer. Mais qu'importe. Si une famille de réfugiés vient à fouler le sol du Mazet ou de Saint-Bonnet, « elle aura peut-être l'inconvénient du climat, mais elle aura un peu de chaleur humaine et sera bien entourée ». Au Mazet-Saint-Voy, le maire a pris les devants. « J'ai proposé d'accueillir une famille chez moi et j'ai déjà fourni un certificat d'hébergement à la Cimade (Fédération protestante de France) ». Il ne compte néanmoins pas en rester là : « nous nous sommes positionnés pour accueillir deux ou trois familles. Une famille seule se sentirait trop isolée. Nous aimerions beaucoup avoir des familles avec des enfants pour qu'ils puissent s'intégrer par le biais de l'école ». L'accueil de réfugiés, Bernard Cotte le voit comme « une source d'enrichissement ».

« Et puis vous savez, confie-t-il, la conviction chrétienne implique l'accueil d'étrangers menacés. Ce n'est pas un hasard si nos pères et nos grand-pères ont accueilli des gens pendant la guerre. On entend pas mal de gens qui se prévalent d'avoir accueilli des juifs... Mais on ne peut pas se prévaloir sur ce qu'ont fait nos ancêtres sans s'interroger sur le comportement que nous devons adopter nous-mêmes » [article payant]

## **France 3 Languedoc-Roussillon / Matinale 13'55**

26/09/2015

[http://www.dailymotion.com/video/x38347l\\_matinales-france-3-du-mardi-29-septembre-2015\\_tv](http://www.dailymotion.com/video/x38347l_matinales-france-3-du-mardi-29-septembre-2015_tv)

[Marie Moretto]

## **Liberté Hebdo / Lise Faron, Roseline Tiset, Georges Voix. Roms : la mise à l'écart.**

02/10/2015

[Lise Faron]

# LES INVITÉS

Le rapport 2015 du Collectif Romeurope montre les logiques qui conduisent à un véritable « bannissement » des Roms. Cette logique est en pleine contradiction avec la parole de la France sur l'accueil des réfugiés. Entretien avec Lise Faron (Cimade), Roseline Tiset (LDH) et Georges Voix (LDH), dont les organisations ont participé au rapport.



Roseline Tiset, de la Ligue des Droits de l'Homme, et Lise Faron, de la Cimade. (Photos Alexane Bleuse)

## Lise Faron, Roseline Tiset, Georges Voix Roms : la mise à l'écart

### Que dit le rapport ?

● **Lise Faron** : Ce rapport est la présentation la plus objective possible de la situation vécue par les personnes qui vivent dans les bidonvilles de France, généralement originaire d'Europe de l'est, qu'on désigne par leur appartenance réelle ou supposée de Roms. Ce qui, pour nous, n'est pas la question. Le rapport montre l'écart entre ce que dit le droit, et les faits, sur l'habitat, les droits des enfants, l'accès au travail, aux droits sociaux et aux soins.

### Pourquoi ce titre : « bannissement » ?

#### Que révèle le rapport de ce point de vue ?

● **Lise Faron** : Une telle logique d'exclusion mise en œuvre fait qu'il est temps de parler de bannissement. Elle s'exprime par les politiques publiques d'expulsions, par les discours sur ces gens qui auraient « vocation à repartir chez eux », et par les pratiques des administrations. On a ici tout un système qui conduit à une mise à l'écart.

### Quelles préconisations avance le Collectif national des droits de l'Homme Romeurope avec ce rapport ?

● **Lise Faron** : Le CNDH demande la fin des expulsions sans solutions. En 2014, plus de 13 000 personnes ont été expulsées de leur lieu de vie, dont environ 600 en Nord-Pas de Calais. Je ne parle là que des cas dont les associations ont connaissance ; c'est donc une estimation a minima. En 2015, plus de 8 300 personnes ont fait l'objet d'une expulsion. Cela provoque des ruptures importantes dans le suivi associatif, social ou des soins. La circulaire du 26 août 2012 imposait un diagnostic social préalable et la mise en œuvre de logement avant expulsion. On observe que, de manière

récurrente, le diagnostic social est bâclé et qu'il n'y a pas de relogement : les gens sont simplement remis à la rue. Après avoir réclamé l'application de cette circulaire, le CNDH la considère désormais caduque. Il demande une véritable politique d'inclusion, mise en œuvre avec tous les acteurs, y compris les collectivités, qui se baserait sur le droit commun, sans dispositif spécifique. Cela passe par un moratoire des expulsions et la stabilisation des habitants sur leurs lieux de vie, avec accès à l'eau, aux sanitaires, à l'électricité, des extincteurs... C'est à partir de cette stabilisation qu'il sera possible de financer un travail de sortie du bidonville. Une sortie par le haut.

### Comment financer ce travail ?

● **Lise Faron** : Dans un contexte de contrainte budgétaire, on est arrivé à mobiliser 30 à 40 millions d'euros en 2014 pour les expulsions. Ces sommes pourraient être utilisées dans une politique d'inclusion.

### Le rapport met aussi l'accent sur les enfants. Pourquoi ?

● **Lise Faron** : Cette logique de bannissement n'épargne pas les enfants. Beaucoup de maires refusent leur scolarisation, ou l'application des tarifs sociaux à la cantine : certains exigent par exemple un avis d'imposition pour prouver leur situation de pauvreté, un argument fallacieux. Il est important d'apporter une attention particulière aux jeunes filles, aux adolescentes et aux filles-mères, qui ont besoin d'un accompagnement spécifique. Les enfants ne bénéficient pas de la protection de l'enfance en danger. Certains services sociaux refusent d'intervenir sur des signalements : ils disent qu'en cas d'expulsion, ils ne pourront apporter un suivi

social. Quant aux enfants isolés, ils sont d'abord considérés comme des délinquants, pas comme des enfants. Pour eux, c'est la double peine.

### Quelle est la situation dans la métropole lilloise ?

● **Roseline Tiset** : On compte environ 1 700 Roms, qui sont surtout des Roumains et des Bulgares, mais aussi des Yougoslaves. On est loin des quelque 3 000 personnes d'il y a deux ans. Ils habitent dans des bidonvilles à Lille, Ronchin, Roubaix, Wattrelos, Tourcoing, Haubourdin, Villeneuve d'Ascq... Certains vivent dans des squats. Plus rares sont ceux qui habitent en habitat diffus, en ville.

### Où en est-on de la scolarisation des enfants ?

● **Roseline Tiset** : On note quelques progrès, en moyenne, ce qui signifie quelques tout petits pas, mais encore des refus de scolarisation.

### La mort d'un petit garçon à Lille, tué dans l'incendie d'un abri en bord de voie rapide en juin, avait donné lieu à une marche solidaire. Cela a-t-il changé les choses ?

● **Roseline Tiset** : Cette marche disait à la fois l'indignation et le désarroi devant des cabanes qui brûlent, des dents qui tombent à seize ans, des rats, le froid et l'humidité, la mendicité obligée, les rackets et les exploités, la relégation orchestrée, et tous ceux qui ne veulent pas savoir, les mots infamants prononcés par ceux qui, eux, savent ; les larmes de crocodile et les mesures hypocrites ; ou les commentaires tranquilles des commanditaires des expulsions qui d'ailleurs n'y assistent jamais...

### Que demande-vous au préfet ?

#### Quid des maires ?

● **Roseline Tiset** : Nous demandons au préfet qu'il nous écoute et qu'il mette un terme aux expulsions en urgence. Sans tapage, des maires et des villes agissent avec les collectifs, avec les Villages d'insertion, comme à Hellemmes. La Ville de Lille envisage un nouveau chantier, en concertation... Les bénévoles attendent plus de volontaires, mais aussi un intérêt plus marqué pour découvrir la culture rom, son irréductible vitalité.

### On voit sur les écrans de télévision les flots de réfugiés en provenance de Syrie.

#### Craignez-vous de futures comparaisons entre les différents migrants ?

● **Georges Voix** : Il y a une contradiction entre la parole de la France, qui s'engage pour l'accueil de certains réfugiés et qui, parallèlement, engage une politique d'expulsion de personnes qui sont aussi des réfugiés.  
● **Roseline Tiset** : On ne va tout de même pas mettre les victimes en concurrence.  
● **Lise Faron** : Définir a priori qui serait légitime à être accueilli ou non, c'est grave.

Propos recueillis par Mathieu HEBERT

\* (1) Romeurope, Rapport 2015, « Bannissement n.m. fig. : Action de déclarer, proclamer indigne de toute considération une personne, la dénoncer au mépris public ». Disponible en ligne sur [romeurope.org](http://romeurope.org)

● **Pour aller plus loin :**  
Expo : « Les Roms sont des héros ». Photos grand format collées dans l'espace urbain. Temps fort autour de l'expo le 13 octobre à 18h30 à l'AREFEP, 33 rue Louis Braille à Loos-lez-Lille : rencontres et témoignages (sur réservation).  
Tout le programme sur facebook/Les-Roms-Sont-Héros